

ASSEMBLÉE NATIONALE

22 septembre 2023

POUR LE PLEIN EMPLOI - (N° 1673)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

AMENDEMENT

N ° 550

présenté par
M. Di Filippo

ARTICLE 3

À l'alinéa 33, substituer aux mots :

« peut décider »

le mot :

« décide ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Une personne dont le versement du RSA a été suspendu en raison de certains manquements et qui choisit de persister dans ces manquements ou de réitérer doit être sanctionnée de façon systématique, et voir ce versement supprimé.